

## Stratégie Sahel 2025-2030

La Zone Sahel, englobant pour la Coopération monégasque le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal, constitue une des zones prioritaires pour le déploiement de son aide au développement. Avec une population totale de plus de 90 millions d'habitants<sup>1</sup>, ces pays font face à des défis structurels majeurs.

La région est confrontée à de nombreux défis en matière de sécurité et de gouvernance, marqué par une multiplication des conflits armés et la montée en puissance du terrorisme. Le Burkina Faso, le Mali et le Niger sont les théâtres d'attaques armées meurtrières régulières, aggravant l'instabilité et les déplacements de populations. Fin 2024, on estimait à près de 3,5 millions le nombre de déplacés internes et de réfugiés dans ces trois pays. Cette situation sécuritaire dégradée rend difficile l'accès aux populations vulnérables notamment des zones rurales et enclavées. A cela s'ajoute la mobilisation de ressources militaires considérables au détriment des budgets et investissements consacrés aux secteurs sociaux.

Sur le plan politique, le Sénégal se démarque par sa stabilité politique car le reste de la région a connu une succession de coups d'État et le retrait de plusieurs bailleurs internationaux qui soutenaient les politiques nationales engagées dans les secteurs sociaux. Le Sahel est globalement impacté par les tensions sur les financements internationaux.

### Problématiques

#### *L'impact du changement climatique*

Le Sahel est l'une des régions du monde où les effets de la crise climatique sont les plus visibles. L'avancée de la désertification, la raréfaction des ressources en eau et l'augmentation des températures menacent les moyens de subsistance des populations rurales dépendantes à 80 % de l'agriculture et de l'élevage. Les températures augmentent 1,5 fois plus vite au Sahel<sup>2</sup> que dans les autres régions du monde.

#### *Une insécurité alimentaire et nutritionnelle chronique*

Au-delà des conditions climatiques qui affectent les niveaux de production, une grande partie de la région est confrontée à une inflation des prix des denrées alimentaires de base. Plusieurs facteurs alimentent cette inflation comme la hausse des coûts des engrais et la situation sécuritaire qui perturbent les chaînes d'approvisionnement, et les sanctions régionales affectant les flux de produits. Entre juin et août 2024, 8<sup>3</sup> millions de personnes, soit près de 9 % de la population totale des 4 pays, étaient en situation d'insécurité alimentaire sévère<sup>4</sup>. La dénutrition<sup>5</sup> des enfants reste une préoccupation majeure au Sahel. Plus de 4 millions d'enfants de moins de cinq ans sont atteints de malnutrition aiguë dont 900 000 sous sa forme sévère.

#### *Un niveau d'accès aux soins de santé encore trop faible*

La mortalité maternelle et infantile y est l'une des plus élevées au monde. Par ailleurs, seulement 52% de la population du Sahel a accès à des services de santé de base, accentuant

<sup>1</sup> Burkina Faso : 23 millions, Mali : 23 millions, Niger : 26.2 millions, Sénégal : 18 millions

<sup>2</sup> Rapports du GIEC

<sup>3</sup> CILSS et FSIN. 2024. Rapport régional 2024 sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest

<sup>4</sup> Considérées en Phase 3 et + du Cadre Harmonisé

<sup>5</sup> La dénutrition comprend l'émaciation (faible rapport poids/taille), le retard de croissance (faible rapport taille/âge) et l'insuffisance pondérale (faible rapport poids/âge)

la vulnérabilité des populations face aux épidémies et maladies endémiques comme le paludisme.

*Des défis importants en matière de protection de l'enfance, d'éducation et d'accès à l'emploi*  
Plus de 40 % des enfants en âge scolaire dans le Sahel ne sont pas scolarisés, un chiffre aggravé par la fermeture de milliers d'écoles en raison d'attaques de bandes terroristes. En 2024, plus de 2,2 millions d'enfants ont été privés d'accès à l'éducation. Le chômage des jeunes reste préoccupant, avec des taux dépassant 30 % en milieu urbain. Le manque de formations qualifiantes freine l'essor de l'entrepreneuriat. Les faibles capacités des institutions financières, la prédominance du secteur informel et le manque de garanties rendent difficile l'obtention de crédits pour les entrepreneurs et les petites entreprises, limitant ainsi le développement du tissu économique de la région.

Pour alimenter réflexions autour des orientations stratégiques de ce nouveau Plan Stratégique, la DCI a décidé de consulter les 60 partenaires intervenant au Sahel. 80% d'entre eux ont répondu en convergeant sur les orientations suivantes.

### **Une stratégie ambitieuse et adaptée à un contexte instable**

#### **1. Priorités sectorielles**

Dans le prolongement du précédent Plan stratégique (2022-2024) qui consacrait 64 % des moyens alloués au Sahel vers les secteurs de la sécurité alimentaire et de la santé, ces deux secteurs resteront prioritaires dans cette nouvelle phase.

##### **a. Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle**

Partout où cela sera possible, et en accord avec les politiques nationales favorisant la souveraineté alimentaire par une augmentation de la production agricole, le renforcement des filières et la promotion d'une agriculture durable sera encouragée. Le développement des pratiques agroécologiques aidera à renforcer la biodiversité et à maintenir la fertilité des sols. La gestion efficace de l'eau, la diversification des cultures et la culture de variétés résistantes à la sécheresse sera encouragée.

La distribution d'intrants, l'encouragement aux activités génératrices de revenus permettront d'améliorer l'accès à la nourriture pour les populations vulnérables vivant dans des contextes de très grande fragilité. Les femmes seront particulièrement ciblées pour ces activités qui apporteront les compléments de revenus nécessaires aux ménages.

La prévention de la malnutrition par un meilleur accès à une nourriture adaptée et diversifiée sera également une priorité au Sahel. Le soutien aux programmes de cantines scolaires dans les zones fragilisées permet à fois d'améliorer la fréquentation de l'école et de maintenir un accès à une nourriture diversifiée et réduit les risques de retard de croissance. Le développement de la production de farines nutritionnelles multiplie les chances pour les enfants à risque d'avoir accès à une nourriture adaptée. En complément, des programmes de prévention et de traitement de la malnutrition modérée pourront localement être soutenus.

##### **b. Renforcer l'accès aux soins pour les femmes et les enfants :**

La DCI poursuivra au Sahel sa contribution à une meilleure santé pour les populations vulnérables, en particulier les femmes et les enfants, ainsi que les personnes déplacées et/ou réfugiées. Les actions soutenues en santé viseront en priorité le renforcement du niveau

primaire du système de santé (regroupant prévention, dépistage et prise en charge des maladies). Des actions spécifiques de lutte contre le paludisme seront soutenues. Elle maintiendra et développera ses actions de renforcement du système de santé vers le renforcement des capacités des acteurs publics et privés et, cherchera à développer la coopération Sud-Sud notamment dans son Programme de Partenariat Hospitalier.

**c. Accroître l'accès à la Formation, l'Emploi et l'Entrepreneuriat**

La DCI poursuivra ses efforts en faveur de l'appui à la formation professionnelle. D'autre part, il s'agira de soutenir les micro-entrepreneurs à un niveau individuel, notamment pour consolider les auto-emplois et favoriser l'inclusion des populations particulièrement marginalisées. Par ailleurs, une initiative structurante sera développée dans le cadre du dispositif « Impact Entrepreneurs » afin de soutenir un secteur économique fragilisé.

Compte tenu de la priorité régionale accordée à la sécurité alimentaire, un focus sera établi sur l'entrepreneuriat agricole. Enfin, le Sénégal, pays stable de la zone, pourra être le terrain de programmes pilotes plus ambitieux.

**d. Garantir un accès équitable à l'Éducation et aux services de Protection des enfants vulnérables**

L'éducation est un moyen crucial de protéger ces enfants, en particulier les enfants déplacés et/ou réfugiés, en leur offrant un environnement protecteur. C'est pourquoi, garantir un accès équitable à l'éducation et aux services de protection sera un axe majeur de la stratégie en matière d'éducation. Dans les contextes dégradés, cela pourra prendre la forme de programmes d'éducation en situation d'urgence avec l'établissement d'écoles temporaires et/ou mobiles et la mise en place de programmes de scolarisation en accéléré. Par ailleurs, les enfants en Situation de Handicap et les enfants en situation de rue continueront d'être une cible prioritaire.

## **2. Approches spécifiques au Sahel**

*Le nexus « Humanitaire-Développement-Paix » et la « Gestion des Risques de Catastrophes » :*

Le nexus humanitaire-développement-paix au Sahel est une approche nécessaire pour traiter les conséquences des crises sécuritaires et climatiques. Il s'agira avant tout de développer une stratégie inclusive des populations affectées (Populations Déplacées Internes et Populations Hôtes) dans les programmes d'accès aux services de base. Une composante « Gestion des risques de catastrophes » sera intégrée pour combiner des efforts de prévention, de préparation et de réponse. Cela inclut la mise en place de stratégies pour renforcer la résilience et la sensibilisation des communautés à risque et la diversification de leurs moyens de subsistance.

*Une dimension régionale*

Un grand nombre de problématiques exposées étant communes aux quatre pays de la région. Des projets multi pays seront encouragés pour trouver des solutions en pointant la valeur ajoutée d'une approche régionale.

*Une attention portée sur l'accès aux populations et la gestion de la sécurité de nos partenaires*

Pour faire face aux conditions sécuritaires très instables au Mali, Burkina et au Niger, la DCI pourra au cas par cas envisager la possibilité d'accroître les moyens de ses partenaires afin de leur permettre d'assurer un accès sécurisé aux projets situés dans les zones sensibles.

### **3. Dispositif DCI au Sahel**

La Coopération monégasque est présente dans la région du Sahel depuis les années 1990, débutant ses actions de coopération au Niger. A ce jour, le dialogue politique est suspendu au niveau institutionnel avec les autorités du Mali, du Burkina Faso et du Niger mais reste actif au niveau opérationnel avec les Directions techniques. Les visites de travail des autorités monégasques dans ces pays ont permis la signature de plusieurs accords.

A ce jour, les conditions sécuritaires ne permettent pas un déploiement de Volontaire International de Monaco (VIM) ailleurs qu'au Sénégal. Depuis 2009, 16 VIM ont été déployés au Sahel.

50 % des partenaires soutenus par la DCI au Sahel sont des acteurs nationaux, principalement issus des organisations de la société civile (OSC). Cette orientation sera maintenue, elle a notamment permis une analyse très fine des contextes locaux par ces partenaires et, parfois, de maintenir une présence des projets là où la situation devenait instable.